

EXPOSÉ DU BUDGET

2003-2004

Le vendredi 28 mars 2003

« Construire pour l'avenir »

**L'honorable Jim Melenchuk
Ministre des Finances**

Introduction

Monsieur le Président et honorables collègues. Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de vous présenter quelques-uns de nos invités spéciaux.

(Présentation des invités)

J'ai le grand plaisir de leur souhaiter, ainsi qu'à tous ceux ici présents, la bienvenue.

Monsieur le Président, dans son Discours du Trône, la lieutenant-gouverneure a tracé les grandes lignes du plan du gouvernement. Elle a exposé la vision du gouvernement à propos d'un avenir sans limites. Il me revient aujourd'hui de vous expliquer comment nous entendons mettre ce plan en application, comment nous voulons construire pour l'avenir de notre province.

Un plan

Or, un avenir se construit sur des fondements solides: sur la santé et l'indépendance de nos familles, sur les perspectives ouvertes pour tous nos jeunes, sur des infrastructures modernes et concurrentielles, sur une économie prospère et concurrentielle, sur des collectivités fortes et dynamiques.

Le présent budget consacre 2,5 milliards de dollars à la santé, un niveau encore jamais atteint dans ce secteur. Il prévoit aussi, au chapitre de l'éducation, une enveloppe de 1,2 milliard, un autre sommet absolu jusqu'à maintenant.

Ce budget augmente aussi de plus de 15 pour cent la part des recettes qui vont aux municipalités rurales, urbaines et du Nord.

Ce budget prévoit en outre des investissements de 296 millions de dollars pour l'amélioration du réseau routier.

En recherche-développement (R & D), des investissements de près de 145 millions de dollars seront consentis sous la forme de dépenses directes et de crédits d'impôt. Par ailleurs, plus de 300 millions de dollars seront injectés dans les projets d'immobilisations.

Dans le cadre de ce budget, nos Sociétés d'État investiront 650 millions de dollars pour élargir et moderniser leurs services. Enfin, la réduction des impôts des entreprises ainsi que la mise en place d'incitatifs serviront à promouvoir la croissance économique.

Monsieur le Président, avant d'explicitier les composantes du budget, je signale que nous prévoyons maintenant que le dernier exercice financier se soldera par un surplus de 2,1 millions de dollars, sans aucun transfert à partir du Fonds de stabilisation fiscale.

En effet, Monsieur le Président, le redressement de notre économie a été si marqué au cours du

dernier trimestre de l'exercice financier qui prendra fin dans quelques jours, que le solde entier du Fonds de stabilisation fiscale pourrait servir, le cas échéant, à équilibrer le budget 2003-2004. De plus, une somme supplémentaire de 102 millions de dollars sera disponible pour le budget 2004-2005.

Ce Fonds a pleinement joué le rôle pour lequel il avait été conçu à l'origine; il nous a permis d'effectuer des transferts en cas de besoin, toujours en faisant preuve de circonspection et de prudence. Et s'il n'est pas nécessaire d'effectuer de transfert lors d'un exercice financier, le Fonds peut de toute évidence assurer, lors des années ultérieures, que le niveau des services publics soit maintenu sans variation majeure des taux de taxation et des projets de dépenses.

Comme l'a toujours expliqué l'ancien ministre des Finances - et comme je le rappelle encore aujourd'hui - notre plan est tout tracé. Il s'agit d'un plan équilibré et rationnel. Nous ne nous laissons pas dérouter par les fluctuations, quelles qu'en soient la source: nous décidons simplement de la meilleure voie à prendre pour atteindre le but fixé.

Telle était notre politique lors de l'exercice financier précédent, telle est notre politique à l'égard du présent budget, et telle sera notre politique à l'avenir.

Le respect de nos engagements

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, est-il besoin de rappeler que la Saskatchewan vient de vivre deux années particulièrement difficiles? Ces deux années consécutives de sécheresse sont, à n'en pas douter, lourdes de conséquences. Mais malgré de nombreux défis, notre économie est de nouveau dans la bonne voie et elle a repris sa croissance. De fait, si la production agricole revient à la normale, nous prévoyons une croissance économique remarquable de 6,8 pour cent en 2003, de sorte que le PIB en dollars constants dépassera 32 milliards de dollars.

Monsieur le Président, j'ajouterais que, malgré les nombreux défis, nous avons réussi à tenir nos grands engagements envers la population de la Saskatchewan.

Notre volonté de pratiquer une gestion financière rigoureuse a été reconnue par des sources indépendantes et par les grandes agences de notation - de telle sorte que la cote de crédit de notre province a été révisée à la hausse 10 fois depuis 1995.

Monsieur le Président, le bilan de notre gouvernement sur la réforme fiscale parle de lui-même.

Au cours de la dernière décennie, nous avons réduit les impôts et, plus particulièrement au cours des trois dernières années, les baisses ont été substantielles. C'est ainsi que l'impôt sur le revenu d'une famille de quatre personnes dont le revenu total est de 50 000 \$ a été réduit de 37 pour cent.

De plus, nous avons éliminé l'impôt uniforme, la surtaxe sur les revenus élevés ainsi que la surtaxe pour la réduction de la dette provinciale. Les taux d'imposition ont été réduits à trois reprises au cours des trois derniers exercices financiers.

Monsieur le Président, c'est grâce au plan que nous avons tracé et fidèlement respecté, que nous entendons construire pour l'avenir.

La santé et l'indépendance des familles

Monsieur le Président, j'ai dressé la liste de nos grandes priorités dans l'entrée en matière de mon exposé. J'aimerais maintenant examiner ces priorités plus en détail.

Notre gouvernement, Monsieur le Président, a lancé plusieurs initiatives dont le but ultime est d'assurer la santé et l'indépendance des familles de la Saskatchewan.

Nous consacrerons cette année la somme de 19 millions de dollars au financement d'équipements médicaux, comme l'achat de nouveaux tomodensitomètres à Yorkton et à Moose Jaw, ainsi que l'installation permanente d'un tomodensitomètre à Swift Current.

Toujours dans le secteur de la santé, nous injecterons 27 millions de dollars en dépenses de capital au cours du présent exercice et 34 millions dans le cadre d'une extension du programme de dépenses de capital durant le prochain exercice financier.

Le financement est en place pour la construction du *Fort Qu'Appelle First Nations Hospital* (Centre hospitalier des Premières nations de Fort Qu'Appelle), du *Weyburn Regional Care Centre* (Centre régional de soins de santé de Weyburn), du *Yorkton Long-Term Care Centre* (Centre d'accueil de soins de longue durée de Yorkton) et du *Melfort Regional Care Centre* (Centre régional de soins de santé de Melfort).

Au cours des mois qui viennent, le ministre de la Santé aura l'occasion de faire de nombreuses autres annonces dans diverses collectivités de la Saskatchewan.

Durant le présent exercice, la somme de 32 millions de dollars, tirée du Fonds pour la réforme de la santé mis en place par le gouvernement fédéral, sera consacrée aux soins primaires à domicile et à la couverture de médicaments onéreux.

Les crédits pour le fonctionnement de base des Régies régionales de la santé seront portés à près de 90 millions de dollars.

Dans le but d'améliorer les services aux patients, nous mettons en place le nouveau registre central des listes d'attente pour les chirurgies, nous établissons un nouveau système destiné à rassembler des données complètes sur la prescription des médicaments et nous menons une étude pilote sur un outil clinique destiné à déterminer les rangs de priorité en chirurgie.

Monsieur le Président, par notre ferme engagement envers le système des soins de santé, nous construisons effectivement pour l'avenir.

Les perspectives ouvertes pour les jeunes

Monsieur le Président, construire pour l'avenir veut dire que la jeunesse doit être au centre de

nos préoccupations, car c'est de toute évidence elle qui constitue notre avenir.

Durant les deux prochains exercices, nous engagerons donc 110 millions de dollars pour faire en sorte que nos élèves et nos étudiants aient accès à des installations de haute qualité; dès cette année, la somme de 76 millions sera consacrée à des chantiers de modernisation des lieux d'enseignement.

L'expansion rapide de nos établissements d'enseignement postsecondaires se poursuit. Nous soutenons financièrement la construction d'un nouveau *Sports Complex* (Complexe sportif) à l'Université de Regina. Nous verserons à cette même institution des crédits pour une étude de faisabilité et de planification en vue de la construction d'un nouveau *Laboratory Building* (Pavillon des laboratoires).

À l'Université de la Saskatchewan, nous contribuons à la réfection du *College Building* et du *Research Annex* (Pavillon de la recherche). De plus, nous affecterons la somme de 800 000 \$ à une étude de faisabilité et de la planification pour étudier les diverses options relatives à la création d'un *Academic Health Sciences Centre* (Centre d'enseignement supérieur des sciences de la santé).

L'enveloppe de financement des établissements d'enseignement postsecondaires, comprenant les subventions d'immobilisations et d'exploitation ainsi que le soutien des divers programmes, totalisera 407,9 millions de dollars cette année, soit une hausse de 15,4 millions.

Nous fournirons plus d'argent aux étudiants afin qu'ils réaliser puissent plus facilement leurs aspirations personnelles en matière d'éducation postsecondaire.

C'est ainsi que pour l'année universitaire 2003-2004, la partie des bourses d'étude exemptée d'impôt sera triplée, passant de 600 à 1800 \$. De plus, l'exemption de gains sera portée de 600 à 1 700 \$.

Des crédits de 66 millions de dollars seront dégagés pour le Programme de prêt étudiant de la Saskatchewan, permettant d'aider près de 17 000 étudiants du secteur postsecondaire. Plus de la moitié de cette somme, Monsieur le Président - soit 34 millions de dollars - sera distribuée sous forme de bourses, de subventions et de diverses mesures de réduction de l'endettement. Il s'agit là, Monsieur le Président, de l'un des programmes les plus généreux de soutien aux étudiants de tout le Canada.

D'autre part, Monsieur le Président, nous couvrirons le coût intégral des salaires prévus par la convention collective des enseignants et enseignantes en 2003-2004, de telle sorte que des crédits additionnels de 32 millions de dollars seront versés aux conseils scolaires cette année par rapport au dernier exercice financier.

Le *Department of Learning* (Ministère de l'Apprentissage) et le *Department of Community Resources and Employment* (Ministère des Ressources communautaires et de l'Emploi) s'associeront pour créer une enveloppe de 180 millions de dollars, consacrée au financement de plus de 25 000 places de formation et au versement de plus de 9 000 allocations de formation.

Parmi ces places de formation, il faut noter 260 places dans chacune des quatre années du *Nursing Education Program of Saskatchewan* (Programme de formation en sciences infirmières de la Saskatchewan), 144 places pour la formation d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires, 40 places additionnelles dans le cadre du *Northern Health Sciences Access Program* (Programme d'accès aux sciences de la santé du Nord), plus de 70 places dans des établissements hors province pour la formation de techniciens en sciences de la santé, ainsi que 80 places pour la formation de techniciens ambulanciers.

Le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé demeurent prioritaires. À cet effet:

- Nous allons reconduire les programmes de bourses accordées en retour d'un engagement de service dans la province, ainsi que les initiatives de perfectionnement professionnel. Nous nous engageons aussi à assurer la formation de 235 étudiants au *College of Medicine* (Faculté de médecine).
- Nous sommes à mettre en place un projet expérimental visant à couvrir les frais de lignes de crédit sans intérêts aux étudiants en médecine.
- Plus de 3 millions de dollars seront offerts en bourses aux étudiants et étudiantes en sciences infirmières et en médecine, ainsi qu'aux médecins résidents; une partie de cette somme sera consacrée à des programmes incitatifs en vue d'attirer le personnel médical dans les régions rurales.
- Des crédits de 4,4 millions de dollars seront versés à un ensemble de programmes visant à recruter et maintenir en poste des médecins et des spécialistes dans la province.
- Enfin, la somme de 4 millions de dollars sera à nouveau affectée au *Physician Long Term Service Fund* (Programme de maintien en poste à long terme des médecins).
- Le *Centennial Student Employment Program* (Programme du centenaire pour l'emploi des étudiants) permet d'offrir des emplois d'été et des emplois à temps partiel durant toute l'année à des étudiants du secondaire et du postsecondaire qui retourneront ensuite aux études.

Il est clair, Monsieur le Président, que nous construisons pour l'avenir par notre ferme engagement envers la jeunesse et par les nombreuses perspectives que nous nous efforçons de lui ouvrir.

Des infrastructures modernes et concurrentielles

Monsieur le Président, des infrastructures modernes et concurrentielles sont essentielles afin que nous puissions continuer à construire pour l'avenir.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous nous engageons à terminer l'élargissement à quatre

voies de la partie provinciale du réseau routier national au cours des cinq prochaines années. L'élargissement de l'autoroute 1 vers l'ouest sera complété cette année, alors que celui des sections de cette même autoroute dans l'Est de la province le sera d'ici 2007.

En outre, les travaux d'élargissement à quatre voies de l'autoroute 16 entre North Battleford et Lloydminster seront aussi terminés d'ici 2007.

De plus, durant les trois prochains exercices financiers, dans le cadre du « Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies (PRTGP) », nous injecterons plus de 90 millions de dollars pour la réfection et l'asphaltage selon les normes régulières de 450 kilomètres de routes rurales.

Cette année, Monsieur le Président, nous consacrerons plus de 296 millions de dollars à notre réseau routier - non pas seulement pour le devancement des travaux d'élargissement à quatre voies, mais aussi pour refaire le revêtement de plus de 385 kilomètres de routes provinciales.

Voilà une autre façon, Monsieur le Président, dont nous voulons construire pour l'avenir.

Parmi nos autres engagements pluriannuels en vue de renforcer nos infrastructures, je mentionnerai, Monsieur le Président, les crédits accordés aux municipalités - soit 170 millions de dollars sur cinq ans - dans le cadre du « Programme Infrastructures Canada-Saskatchewan ». Ce montant prend en compte notre action soutenue dans le cadre du *Northern Water and Sewer Program* (Programme d'aqueduc et d'égout dans les zones nordiques).

Il est évident, Monsieur le Président, qu'une eau potable propre et saine est essentielle à la santé de notre population. Dans le suivi de la *Long-Term Safe Drinking Water Strategy* (Stratégie d'approvisionnement en eau potable à long terme), 19 chantiers pluriannuels d'aqueduc et d'égout, valant 10 millions de dollars, sont déjà en marche dans le cadre du « Programme Infrastructures Canada-Saskatchewan ».

D'autre part, le *Northern Water and Sewer Program* (Programme d'aqueduc et d'égout dans les zones nordiques), fournira 4,9 millions de dollars pour financer 24 chantiers dans 18 différentes collectivités.

Nous allons également procéder à la réparation et à la modernisation de 16 ouvrages de régularisation des eaux et nous augmenterons à 475 le nombre de techniciens agréés de systèmes d'aqueduc. La fonction publique provinciale compte maintenant 58 postes équivalents temps plein affectés au seul dossier de l'eau potable - y compris l'inspection et la surveillance des systèmes d'aqueduc.

Plusieurs municipalités recevront des subventions pour l'achat de 17 nouveaux véhicules de transport en commun adaptés pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Grâce au *Transit for the Disabled Program* (Programme de transport en commun pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles), on compte maintenant dans la province 126 véhicules de transport adaptés.

De plus, Monsieur le Président, les subventions supplémentaires accordées aux quatre parcs urbains de la province seront haussées de 10 pour cent cette année.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer, Monsieur le Président, que pour une deuxième année de suite, nous augmenterons de 10 millions de dollars la part des recettes versées aux municipalités.

Mais cela n'est pas tout, Monsieur le Président, car nous augmenterons encore une fois l'an prochain, et par la même somme de 10 millions de dollars, nos versements aux municipalités.

Cela veut dire qu'en tout, les municipalités auront reçu, en trois ans, des subventions supplémentaires de 60 millions de dollars pour les aider à répondre aux besoins en matière d'infrastructures et de services.

Nous contribuons vraiment, Monsieur le Président, à construire pour l'avenir de nos collectivités.

Une économie prospère et concurrentielle

Monsieur le Président, une économie concurrentielle et prospère est essentielle afin que nous puissions construire pour l'avenir. Or, Monsieur le Président, la conjoncture s'annonce favorable pour la Saskatchewan:

- Sur les marchés mondiaux, les prix de tous les produits primaires de la Saskatchewan ont été plus élevés que prévu en 2002 et on s'attend généralement à ce qu'ils se maintiennent.
- Les prix du pétrole et du gaz sont à la hausse.
- Les prévisions indiquent que la croissance de l'emploi se poursuivra durant les trois prochaines années.
- On prévoit que les forages pétroliers augmenteront de 22 pour cent cette année - c'est-à-dire 2000 puits.

Il vaut aussi la peine de noter qu'un récent sondage indique que, parmi 10 grandes villes de toutes les régions du Canada, c'est à Saskatoon que l'ensemble des impôts, des taxes et des principales charges courantes est le plus bas. Cela s'applique à un célibataire adulte dont le revenu annuel est de 25 000 \$ - à une famille au revenu annuel de 50 000 \$ - et à une famille au revenu annuel de 75 000 \$. Pour chacune de ces trois tranches de revenu, je le répète, l'ensemble des impôts, des taxes et des charges courantes est plus bas à Saskatoon que dans chacune des neuf autres grandes villes.

J'estime qu'il est important, Monsieur le Président, d'inscrire tous ces faits dans un contexte plus large. C'est pourquoi je fais remarquer que le Canada est le seul pays du Groupe des 7 qui enregistre présentement un surplus budgétaire. Je signale également que les comptes publics de la plupart des états américains sont en déficit.

Je note aussi que la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et les

Territoires prévoient un déficit budgétaire en 2002-2003.

Je précise enfin que, tout comme nous l'avons fait au cours des neuf derniers exercices, nous présentons à l'Assemblée un budget équilibré. Il s'agit donc là d'un budget équilibré pour une 10^e année de suite.

Il ne serait pas possible, Monsieur le Président, de parler de la compétitivité de notre économie sans aborder le sujet des impôts et des taxes.

Le dernier volet de la réforme de l'Impôt sur le revenu des particuliers, entré en vigueur le 1^{er} janvier, réduit les taux d'imposition et augmente les crédits d'impôt pour les familles: il en résultera une baisse additionnelle des impôts équivalente à 78 millions de dollars par année. Cela veut dire que les consommateurs auront plus d'argent à dépenser comme ils l'entendent.

En Saskatchewan, le taux supérieur marginal d'imposition est maintenant le plus bas de toutes les provinces canadiennes, sauf deux. De même, l'indexation complète des tranches d'imposition entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2004, ce qui mettra fin à la dérive fiscale.

Le présent budget, Monsieur le Président, ne comprend aucune augmentation d'impôt, aucune augmentation de taxe. Il offre au contraire de nouvelles baisses d'impôt.

Le taux d'imposition des petites entreprises sera ramené de 6 à 5,5 pour cent à partir du 1^{er} janvier 2004. C'est donc dire, Monsieur le Président, qu'il sera alors égal à la moitié de ce qu'il était en 1991.

Nous continuons en outre à augmenter le seuil d'exemption de l'impôt sur le capital pour les entreprises établies en Saskatchewan, qui passera ainsi de 5 à 7,5 millions de dollars le 1^{er} janvier 2004, puis à 10 millions de dollars le 1^{er} janvier 2005.

Le seuil d'exemption de l'impôt sur le capital pour les entreprises établies en Saskatchewan passera donc à 20 millions de dollars, ce qui constitue le seuil le plus élevé de toutes les provinces canadiennes!

Monsieur le Président, le secteur de la recherche-développement (R & D) joue un rôle majeur en vue d'assurer et de maintenir la compétitivité de la Saskatchewan, en plus de contribuer à attirer des compétences professionnelles dans notre province.

Le présent budget consacre 145 millions de dollars aux dépenses et aux crédits d'impôt pour la recherche-développement (R & D), soit une augmentation de 9,1 millions - ou 6,7 pour cent - comparativement à l'exercice 2002-2003. Il est évident, Monsieur le Président, que notre économie continue de croître et que notre avenir est sans limites!

Des collectivités fortes et dynamiques

En Saskatchewan, Monsieur le Président, nous tenons à créer et préserver des collectivités fortes et dynamiques. Pour que chacun puisse réaliser son plein potentiel. Pour que chacun se sente en

sécurité. Et pour que chacun puisse obtenir toute l'aide dont il pourrait avoir besoin, au moment même où il en a besoin.

Construire pour l'avenir, Monsieur le Président, c'est aussi renforcer nos programmes sociaux.

Dans le cadre du *Community Initiatives Fund* (Fonds des initiatives communautaires), 19 millions de dollars seront injectés sur trois ans, à partir du Fonds du centenaire, dans des programmes pour encourager l'activité physique, dans des projets d'infrastructures et d'immobilisations, ainsi que dans diverses initiatives visant à faciliter l'accès, par les populations autochtones, aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Parmi les autres initiatives pluriannuelles que nous soutenons, mentionnons un programme fédéral-provincial d'une durée de quatre ans et financé à hauteur de 45,9 millions de dollars, en vue de construire 1400 unités de logement.

Au cours des cinq prochaines années, Monsieur le Président, un partenariat avec le gouvernement fédéral nous permettra d'améliorer le réseau de garderies agréées.

Au cours du présent exercice financier, qui marque le début du programme *Child Care Saskatchewan* (Garderies Saskatchewan), nous injecterons plus du double de la contribution fédérale afin de créer une enveloppe de 1,8 millions de dollars destinée à financer 500 nouvelles places en garderies, à verser des subventions de type *Early Childhood Services* (Services à la petite enfance) pour 250 places déjà créées, et à offrir le financement d'immobilisation pour la construction d'installations. Nous avons aussi réservé des crédits d'un million de dollars en vue d'augmenter en moyenne de 20 \$ par enfant les prestations versées pour leur garde.

Monsieur le Président, les programmes provinciaux soutiendront financièrement plus de 7800 places dans 450 garderies agréées. De plus, les diverses aides financières consenties pour la garde des enfants augmenteront encore lors du prochain exercice financier et elles continueront de croître au cours des quatre années à venir.

Notre programme *Kid's First* (Les enfants d'abord) permettra de créer 80 nouvelles places en garderie pour des enfants en situation précaire.

Nous attribuerons également une somme additionnelle d'un million de dollars au *Social Assistance Program* (Programme d'aide sociale) pour les prestataires qui ont des limitations fonctionnelles, en plus de 2 millions pour établir plus de 950 espaces additionnels d'appui à l'emploi pour les prestataires d'aide sociale qui ont des limitations fonctionnelles afin qu'ils puissent acquérir les compétences utiles pour s'intégrer à la population active et à s'y maintenir.

C'est bien là, Monsieur le Président, la marque d'un gouvernement pour qui le bien-être collectif est un souci constant!

Nous avons établi des partenariats avec les organismes communautaires afin de faire en sorte que nos collectivités demeurent fortes et dynamiques. Notre engagement envers ces organismes se poursuit cette année encore en offrant une hausse salariale équivalente à trois pour cent.

Par ailleurs, les crédits affectés au ministère de la Justice seront augmentés cette année de 3,6 pour cent, soit 6,7 millions de dollars.

Une partie de cette somme servira à embaucher 10 policiers supplémentaires pour soutenir les stratégies intégrées et bien ciblées, basées sur l'action communautaire, en vue de la réduction de la criminalité.

Monsieur le Président, la province tout entière - et les collectivités rurales en particulier - dépendent de la robustesse de l'économie agricole. Et, à n'en pas douter, nous avons vécu des moments difficiles.

La Saskatchewan a récemment adhéré au Cadre stratégique pour l'agriculture mis en place par le gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce programme, la province s'engage à fournir un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années.

De plus, la province a pris la décision de poursuivre, cette année, la *Farm Families Opportunities Initiative* (Initiative sur les possibilités des fermes familiales).

Nous avons aussi reconduit le *Conservation Cover Program* (Programme d'implantation de cultures couvre-sol), qui aide les agriculteurs à établir une couverture végétale permanente sur des terres agricoles marginales. L'an passé, ce type de couverture végétale a ainsi été établi sur 121 400 hectares (300 000 acres) et, cette année, des crédits de 3,9 millions de dollars seront affectés à ce programme.

D'autre part, notre gouvernement affecte environ 240 millions de dollars par année aux exemptions et aux remboursements de taxes sur les intrants agricoles, y compris l'exemption de la taxe de vente provinciale (TVS) sur les principaux intrants, le remboursement de la TVS sur la construction ou la réfection d'installations pour l'élevage ou l'horticulture, ainsi que l'exemption de la taxe sur le carburant réservé aux activités agricoles.

Monsieur le Président, nous sommes pleinement conscients du fait que la taxation foncière en Saskatchewan - tout particulièrement son application au soutien de l'éducation publique de la maternelle à la 12^e année - est depuis longtemps sujet à contestation.

Nous établirons donc une commission indépendante chargée d'étudier le financement de l'éducation maternelle à la 12^e année ainsi que les solutions de rechange qui s'offrent. Des renseignements plus précis au sujet de cette commission seront communiqués dans les semaines à venir.

Monsieur le Président, les régions éloignées et les collectivités du Nord ont aussi été considérées dans le présent budget. Celui-ci réserve en effet 27,1 millions de dollars à de nouvelles initiatives et à des projets d'immobilisation dans le Nord. En voici quelques points saillants:

- Nous augmentons de 797 000 \$ la somme allouée pour le partage des revenus des ressources du Nord, les subventions passant ainsi de 5,2 à près de 6 millions de dollars.

- Nous avons accordé les crédits pour la construction d'une nouvelle école à Île-à-la-Crosse.
- Dans son rapport final, Monsieur le Président, la commission Fyke sur les soins de santé avait recommandé la mise en place, dans le Nord, d'un système de trois Districts de santé avec accès à quatre hôpitaux.
- Nous avons déjà établi les trois Districts de santé. Nous avons déjà construit un nouvel hôpital à La Ronge. Nous avons déjà construit un nouvel hôpital à La Loche. Nous avons déjà construit un nouvel hôpital à Black Lake. Enfin, Monsieur le Président, nous entreprendrons bientôt la construction d'un nouvel hôpital valant plus d'un million de dollars à Île-à-la-Crosse.
- Nous verserons aussi 500 000 \$ aux organismes responsables de la santé dans le Nord, pour la mise en oeuvre d'une stratégie appropriée sur les soins de santé, la prestation de soins de santé primaires et diverses initiatives liées à la prévention des maladies, ainsi que pour améliorer la surveillance de la qualité de l'eau potable.
- Nous avons aussi réservé la somme de 2,1 millions de dollars pour financer 600 places de formation, offertes dans le cadre du programme *Northern Skills Training* (Formation professionnelle dans le Nord).
- Nous accorderons aussi une somme additionnelle de 466 000 \$ pour créer 40 places supplémentaires de formation pour le *Northern Health Sciences Access Program* (Programme d'accès aux sciences de la santé du Nord).

Construire pour l'avenir

Monsieur le Président, les diverses initiatives et les programmes dont nous venons de tracer les grandes lignes vont nous permettre de « construire pour l'avenir », de bâtir une province forte et prospère.

Notre gouvernement a depuis longtemps fait ses preuves lorsqu'il s'agit d'établir des priorités vitales et de les soutenir financièrement.

Dans une étude récente, la compagnie Valeurs Mobilières Banque Laurentienne a mesuré le progrès économique de notre province ainsi que les perspectives d'avenir au début de l'année 2003. Cette étude souligne que parmi toutes les provinces canadiennes, la Saskatchewan et l'Alberta se situent au deuxième rang quant au dynamisme de leur économie au début de 2003.

De plus, Monsieur le Président, le *Conference Board of Canada* prévoit qu'en 2004, la croissance économique sera plus rapide en Saskatchewan et en Alberta que dans toutes les autres provinces canadiennes.

Monsieur le Président, nous entendons poursuivre sur la même lancée, c'est-à-dire consentir des investissements stratégiques dans l'avenir de la Saskatchewan en même temps que nous assurons

une saine gestion des finances publiques, pleinement conscients du fait que nous sommes tenus de rendre des comptes à la population.

À titre de preuves supplémentaires de notre volonté de respecter le principe de transparence, nous annonçons deux mesures relatives à la politique budgétaire. Nous avons en premier lieu préparé le document *Our Plan for 2003-04* (Planification 2003-2004) qui établit des objectifs concrets que notre gouvernement doit atteindre au cours de l'année qui vient. De plus, le gouvernement publiera un sommaire de son plan financier à partir du prochain budget.

L'avenir de la Saskatchewan s'annonce brillant. Les crédits affectés aux soins de santé et à l'éducation ont atteint des sommets jusqu'ici inégalés. Nous favorisons les investissements et nous stimulons la croissance économique.

Nous avons osé, Monsieur le Président, faire du bien-être collectif un souci constant de notre gouvernement!

Nous avons raison de dire que « l'avenir de la Saskatchewan est sans limites ».

Merci, Monsieur le Président.